

Une paillère en feu avec présomption d'un acte criminel



Une paillère en feu avec présomption d'un acte criminel

Pavie

Mercredi 27 juillet en début d'après-midi, un automobiliste de 25 ans a été contrôlé positif aux stupéfiants par les gendarmes. Son permis de conduire a été retenu et sa voiture immobilisée.

Labarthe

Mercredi 27 juillet vers 17 heures une automobiliste s'est retrouvée au fossé en ayant donné un coup de volant suite à la vue d'une guêpe dans la voiture. Elle s'en sort indemne.

Caupenne-d'Armagnac

Mercredi 27 juillet vers 21 h 15 sur la D143, une automobiliste de 39 ans qui a mal négocié un virage est allée percuter un talus. Elle s'en sort indemne.

Pauilhac

Jedi 28 juillet vers 16 heures au lieu-dit « Lauze », 1 ha de chaume et 10 ballots de paille ont brûlé. Des présomptions d'un acte criminel serait à l'origine de cet incendie, une voiture ayant été vue sur les lieux avant le départ du feu.